

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE  
OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE (ONID)  
NIF : 000516096934716

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°...Q.5.../2.2.6

L'office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID) sis à 04 rue Sadji Mustapha - El Marsa (Wilaya d'Alger), lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet : *Actualisation de l'étude d'aménagement hydro-agricole du périmètre de Remila Ouled Fadhel sur 10 850 ha dans les wilayas de BATNA et KHENCHELA*

**Conditions d'éligibilité :**

L'appel d'offres s'adresse à tout soumissionnaire répondant à l'ensemble des critères d'éligibilité ci-après :

**A- Cas de bureau d'études agissant seul**

**C1 : Capacités professionnelles :**

Le bureau d'études doit disposer d'un agrément dans le domaine de l'**hydraulique** délivré par le Ministère de l'Hydraulique en cours de validité.

**C2 : Capacités techniques :**

Doit avoir réalisé un (01) projet **en matière d'études d'aménagements hydrauliques notamment les aménagements hydro agricoles**, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrages délégué, accompagné d'un PV de réception définitive de l'étude.

**C3 : Capacités financières :**

Doit avoir un chiffre d'affaires moyen annuel des cinq dernières années des trois meilleures années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) supérieur ou égale à **45.000.000 DA**

**B- En cas de groupement de bureaux d'études :**

- Le chef de file doit satisfaire la condition citée au point C1.
- Les membres doivent disposer d'un agrément dans le domaine de l'hydraulique
- Le groupement doit satisfaire les critères d'éligibilités cités ci-dessus (C2 et C3).
- Le taux de participation du chef de file doit être majoritaire.
- Le groupement doit être solidaire à l'exécution du marché.

**NB :**

- **Le groupement dans sa globalité doit satisfaire aux mêmes conditions qu'un bureau d'études seul.**
- **Pour le groupement, le chiffre d'affaire moyen sera calculé sur le cumul des chiffres d'affaires au prorata de participation de chacun des membres formant le groupement**

Le cahier des charges peut être retiré auprès de bureau des marchés de l'ONID sis 4 rue Mustapha Sadji à El Marsa route de Bordj El Bahri Alger, contre paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) Dinars Algériens** au compte N°00 100 646 0300 300 225 18, ouvert au nom de l'ONID auprès de la BNA Ain-Taya, Alger. (**Cas de groupement, le cahier de charges doit être retiré par le mandataire ou un représentant du groupement**)

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

**Obs.**

(La liste détaillée des pièces exigées est précisée à l'article 11 de l'Instruction Aux Soumissionnaires)

Les trois enveloppes ci-dessus, doivent être insérées dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comportant la mention suivante :

**A ne pas ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

**Appel d'offres n°.....**

**« Actualisation de l'étude d'aménagement hydro-agricole du périmètre de Remila Ouled Fadhel sur 10 850 ha dans les wilayas de BATNA et KHENCHELA.»**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE  
BUREAU DES MARCHES  
Sis 4 rue Mustapha Sadji à El Marsa Alger  
Fax : 023 87 91 55, Tél 023 87 91 56.

La durée de préparation des offres est fixée à **Trente (30) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, BOMOP, la presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

La date et heure limitée du dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à **12h00**

L'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra en séance publique le même jour à **13h00** au siège de l'ONID.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix(90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.